

## SÉANCE DU 02 JUILLET 2021

### Convocations du 28 juin 2021.

L'an DEUX MIL VINGT ET UN, le deux juillet, à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BERTRAND, Maire, exceptionnellement à la salle de restauration scolaire de Grainville sur Ry, 72 rue des Ecoles, afin de respecter les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur dans le cadre de l'épidémie de covid-19.

**Etaient présents** : M. BERTRAND Jean-Pierre, Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. BOY Vincent, M. MAHIEUX Philippe, M. FOULONGNE Joël, Mme LEVAVASSEUR Françoise, M. DAUFRESNE Adrien, Mme BOUST Denise, Mme VERLEYE Catherine, M. PREVOST Patrice.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Etait absente** : Mme PERTUZON Magalie,

**Secrétaire de séance** : Mme BOUST Denise

### **DELIBERATION N° 2021/19 - SUPPRESSION ET CREATION D'UN EMPLOI (suite à avancement de grade).**

Le Maire propose à l'assemblée, afin de permettre la nomination de l'agent inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2021 :

- la suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe, à temps non complet.
- la création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe, à temps non complet.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 1er septembre 2021.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget.

### **ETUDE DE PROJET D'EFFACEMENT DES RESEAUX**

Monsieur le Maire indique avoir sollicité le syndicat départemental d'énergie de la Seine-Maritime (SDE 76) afin d'obtenir un devis pour l'effacement des réseaux à la résidence de la Butte et au hameau de Flamanville. Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une étude budgétaire sera réalisée afin de savoir si ces projets sont envisageables dans les prochaines années.

### **PROJET DE REMPLACEMENT DE LA BARRIÈRE DU CIMETIÈRE**

Comme évoqué lors d'une précédente réunion de conseil, la barrière du cimetière « rue de l'Église » devra être remplacée. Monsieur le Maire donne lecture d'un premier devis ; d'autres devis seront demandés.

### **CONSEIL DES JEUNES**

Après discussion, le conseil municipal décide de lancer le projet d'un conseil municipal des jeunes sur la commune de Grainville sur Ry, la tranche d'âge retenue est celle des 10

- 14 ans. Un courrier d'invitation à participer à ce conseil des jeunes leur sera adressé fin août 2021.

### FÊTE DU CENTRE VILLAGE

La fête du centre village aura lieu le dimanche 12 septembre qui sera l'occasion d'attribuer un nom au Parc paysager suite aux propositions faites l'année dernière.

### BANQUET DES AÎNÉS DE LA COMMUNE ET COLIS DE FIN D'ANNÉE

M. le Maire rappelle que le banquet du 11 Novembre et les colis de fin d'année offerts aux aînés de la commune âgés de 70 ans et plus étaient organisés par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). Le C.C.A.S. ayant été dissous au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le conseil municipal décide de poursuivre ces manifestations.

BANQUET DES AÎNÉS DE LA COMMUNE : Ce repas ouvert à tous sera offert à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus et **aura lieu chaque année le 3<sup>ème</sup> dimanche de novembre**. L'organisation de ce banquet aura lieu cette année le dimanche 21 novembre.

COLIS DE NOËL : Un colis de fin d'année sera offert à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus. La distribution s'effectuera sur un ou deux samedis à la mairie.

### NOËL DES ENFANTS :

Une carte cadeau d'une valeur de 20 euros sera offerte à tous les enfants de la commune âgés de 0 à 10 ans.

### COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DE SYNDICATS :

#### SIVOM DE RY :

Mme BOUST fait un compte-rendu de la réunion du 30 juin 2021 (Point budget, nouveaux plannings pour la rentrée de septembre, gestion du personnel).

#### CONSEIL D'ÉCOLE :

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu du dernier conseil d'école rédigé par Mme PERTUZON (Effectifs, dérogation pour la semaine de 4 jours reconduite, départ de Mme LEHONGRE, institutrice à Grainville sur Ry, remplacée par Mme QUÉRÉ).

#### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2021

Monsieur le Maire donne le compte-rendu du conseil communautaire qui s'est réuni le 29 juin 2021 à Montville :

- GEMAPI : Approbation des nouveaux statuts Bassins Versants de l'Andelle
- Compétence mobilité : Il est rappelé les objectifs de la loi d'orientation des mobilités :
  - \*sortir de la dépendance automobile, notamment dans les espaces de faible densité
  - \*accélérer le développement des nouvelles mobilités en facilitant le déploiement de nouveaux services numériques multimodaux (plusieurs sortes de transport).
  - \*concourir à la transition écologique en développant les mobilités actives (politiques cyclables, marche)

Le Conseil communautaire et les Conseils municipaux de ses Communes membres se prononcent sur le transfert de la compétence «Mobilité»  
- PCAET (PLAN CLIMAT AIR ENERGIE du TERRITOIRE)

Une première phase de concertation a été engagée en mai dernier afin de partager et enrichir le diagnostic environnemental du territoire avec les

communes, leurs élus, les habitants et les forces vives du territoire (agriculteur, associations, entreprises du territoire...).

- Les prochaines étapes :

\*Septembre - octobre 2021 : Phase 2 - Elaboration d'une stratégie de transition énergétique et climatique

\*Novembre 2021 - février 2022 : Phase 3 - Elaboration d'un plan d'actions personnalisé.

\*Mars à octobre 2022 : Finalisation et procédure de validation du PCAET.

Dans le même temps, le PCAET sera accompagné par une évaluation environnementale.

Le dossier finalisé sera transmis au Préfet de Région et au Président du Conseil Régional et enfin validé par le conseil communautaire. Explications du président si chaque commune désignait une deux trois personnes dans des milieu différent exemple : un élu, un membre de la commune, une association, un employeur agricole par exemple cela permettrait de valoriser lors des visions conférences alimentant le projet et l'effort de chacun à participer

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Mise à disposition d'un arbre à insectes : M. DAUFRESNE rappelle que l'arbre à insectes, qui a fait l'objet d'un don à la commune, doit être récupéré. Cet abri sera installé dans le parc du centre village.

- Travaux défense incendie : Monsieur le Maire informe que les dossiers de subvention ont été déclarés complets et que les travaux peuvent démarrer.

La séance est levée à 20h45.